

TERRIEN de LACOUPERIE<sup>1</sup> l'idée que des missionnaires bouddhistes se trouvaient en Chine en 219 av. J.-C. sous l'empereur CHE HOUANG TI : « Ensuite Che Houang se rendit à l'Est sur le bord du Po Hai [golfe de Pe Tche-Li] et y accomplit les rites. Il sacrifia aux montagnes célèbres, aux grands fleuves et aux huit dieux. Il envoya chercher les hommes saints qui sont Sien men et ses compagnons<sup>2</sup> ». Terrien avait vu dans *sien men* une transcription chinoise de *çrama-na*, *cha man*, un bonze bouddhiste; ce qui le confirmait dans cette opinion c'est une légende bouddhiste rapportée par le *Fan youen tchou lin* et autres ouvrages très postérieurs à l'ère chrétienne, d'où il ressortait qu'en 217 des bonzes bouddhistes sous la conduite du cha man Li fang arrivèrent à Lo Yang, la capitale, et que d'abord persécutés, ils furent ensuite remis en liberté par ordre de l'Empereur.

Déjà LANDRESSE, dans son introduction à la traduction du *Fo kouo ki* de RÉMUSAT (p. XXXVIII), avait raconté la légende de l'introduction du bouddhisme en Chine :

« Un Samanéen, nommé CHE LI FANG, paraît être le premier missionnaire bouddhiste qui soit venu des contrées occidentales à la Chine pour y répandre sa religion. Il arriva dans le Chen Si l'an 217 avant notre ère; ainsi, cette province qui passe pour avoir été le siège du gouvernement des premiers souverains de la Chine, et où l'on a des raisons de croire que la civilisation chinoise a pris naissance, fut aussi celle qui, la première, connut le Bouddhisme. Che li fang était accompagné de dix-huit religieux et avait avec lui des livres sacrés. Sous Ngai Ti, de la dynastie des Han, la première année *youan cheou* (2 av. J.-C.), d'autres livres furent apportés par I Tsun keou, envoyé des Gètes; et vers le même temps, le roi de ce pays ordonna à un savant disciple de la secte de Buddha, nommé King lou, de se rendre dans l'Inde pour y étudier les préceptes. A cette époque, disent les historiens chinois, les sectateurs de Buddha étaient répandus partout sur nos frontières; leur doctrine était connue dans l'empire, mais on n'y croyait pas ». Ainsi

1. *Bab. & Orient. Record*, vol. V, pp. 97 seq.

2. Ed. CHAVANNES, *Traité sur les Sacrifices Fong et Chan*, p. 23.